



Conseil économique et social

Distr. limitée
24 avril 2006
Français
Original: anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session ordinaire de 2006

5-9 juin 2006

Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

Descriptif de programme de pays de courte durée

Népal

Résumé

Le présent descriptif de programme de courte durée du Népal est présenté au Conseil d'administration pour examen et approbation. Le Conseil est invité à approuver le budget indicatif global de 5 250 000 dollars à prélever sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, ainsi qu'un prélèvement de 13 700 000 dollars sur les autres ressources, sous réserve du versement de contributions à des fins spéciales pour l'année 2007.

* E/ICEF/2006/10.



La situation des enfants et des femmes

1. Le rapport périodique du Népal (2005) sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement indique que, s'il est peu probable que le pays parvienne à atteindre les objectifs consistant à garantir l'accès à l'enseignement primaire pour tous et à enrayer la propagation du VIH/sida, il pourra en revanche réduire la pauvreté, diminuer les taux de mortalité infantile et de tuberculose, et élargir l'accès à l'eau potable. La réalisation des objectifs en matière de malnutrition, d'égalité des sexes et de santé maternelle exigerait des efforts supplémentaires considérables. Le conflit civil continue à avoir un impact négatif sur les enfants, plus que tout autre groupe. Les fermetures d'écoles, les enlèvements, l'insécurité et la violence provoqués par le conflit ont de graves conséquences sur les taux de fréquentation et d'abandon scolaires. En 2005, le Népal se situait au dixième rang pour le nombre de pertes civiles à la suite d'explosions déclenchées par leurs victimes et au deuxième rang pour le nombre d'enfants qui en étaient les victimes. Le conflit a gravement nui au fonctionnement et à la qualité des services. En l'absence d'un règlement rapide du conflit, les efforts déployés vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement risquent de se trouver compromis.

2. Les taux de mortalité infantile et des moins de 5 ans n'ont cessé de diminuer, passant de 72 et 100 pour 1 000 naissances vivantes en 2000, à 59 et 76 en 2004. Les taux de mortalité néonatale n'ont pas suivi, contribuant à l'augmentation des taux de mortalité infantile. En 2004, 80 % des nouveau-nés ont reçu le vaccin combiné diphtérie/coqueluche/tétanos en trois doses (DCT3), alors que les taux de vaccination contre la rougeole, de distribution de la vitamine A et de déparasitage ont dépassé les 95 % en 2005. L'élimination du tétanos maternel et néonatal a été confirmée à la fin de 2005, suite à une campagne menée de 2000 à 2004. En 2005, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire serait passé à 148 %, de 125 % en 2004, grâce aux campagnes de mobilisation sociale. On estime cependant que les écoles situées dans certaines zones de conflit sont fermées près d'un tiers de l'année scolaire.

3. L'utilisation d'enfants comme soldats par les rebelles constitue une préoccupation croissante, mais on manque de données fiables sur la question. De nombreux enfants quittent les zones de conflit pour s'installer dans les centres urbains, au Népal et en Inde, où des liens familiaux moins étroits les exposent à l'exploitation. On estime que le taux de prévalence du VIH/sida chez les adultes reste stable à 0,5 % en 2005, mais ce pourcentage dissimule la propagation d'épidémies concentrées au niveau sous-national parmi les groupes à risque et masque l'absence de données épidémiologiques.

Le programme de pays, 2007

Tableau budgétaire récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Programme</i>	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	Total
Action décentralisée en faveur des enfants et des femmes	2 775	5 500	8 275
Nutrition et soins	60	800	860
Santé	500	2 530	3 030
Environnement, femmes et enfants	320	850	1 170
Éducation	280	2 700	2 980
Protection de l'enfant	225	950	1 175
Communication, plaidoyer et participation	190	220	410
Dépenses intersectorielles	900	150	1 050
Total	5 250	13 700	18 950

4. L'escalade de l'insurrection qui nuit au processus de développement, a entraîné, au début de 2005, le report d'un an de l'élaboration des Directives relatives aux bilans communs de pays et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Ce report a entraîné à son tour la reconduction d'un an des programmes de pays du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population, de l'UNICEF et du Programme alimentaire mondial qui s'étaient déjà consultés sur la coordination de leurs travaux.

5. Suivant les recommandations adoptées lors de l'examen à mi-parcours en 2004, le programme de pays poursuivra son objectif de réduire la pauvreté au Népal, conformément au dixième plan quinquennal du Gouvernement et au Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, au PNUAD et aux objectifs du Millénaire pour le développement. Il a également été convenu que, pour atteindre les populations les plus défavorisées, il était indispensable de pouvoir adapter les modalités d'application des programmes à l'évolution de la situation sur le terrain, compte tenu notamment de la poursuite de l'insurrection. Les domaines d'action prioritaires du plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF pour 2006-2009 figurent dans ce programme de courte durée. Une attention accrue sera accordée à l'accès aux enfants dans les zones ravagées par le conflit, notamment les enfants qui se sont dirigés vers les centres urbains, et à la préparation aux situations d'urgence, notamment en cas de séisme dans la vallée de Katmandou et de pandémies grippales. Sous la direction du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, les organismes des Nations Unies au Népal poursuivront leurs efforts en vue de renforcer leurs moyens de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence aux niveaux national et sous-national.

6. Avant la fin de 2006, le programme de pays devrait avoir atteint la plupart de ses objectifs en matière de santé (notamment de VIH/sida), de nutrition, d'enseignement et de protection et de développement du jeune enfant. Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, en revanche, les progrès sont nettement

insuffisants, compte tenu des objectifs trop ambitieux. Ce domaine a particulièrement souffert des restrictions à la liberté de mouvement imposées aux agents techniques de l'État en raison du conflit. Globalement, le programme de pays n'aura que très légèrement manqué ses objectifs de couverture géographique du pays, dû à la difficulté d'établir des plans et des structures d'application durables pour les villages. Depuis 2006, on encourage l'adoption d'une approche plus durable qui repose sur l'engagement des fédérations de femmes. Un nouveau modèle communautaire visant à atteindre les groupes défavorisés est également expérimenté dans 15 districts. En 2007, les nouvelles méthodes seront appliquées plus largement à mesure que le programme élargira son champ d'action.

7. En 2007, la structure du programme restera analogue à ce qu'elle était depuis l'Examen à mi-parcours, à l'exception de la protection de l'enfant qui fera l'objet d'un programme distinct, traduisant ainsi la nécessité d'élargir la portée des domaines d'intervention, notamment en raison du conflit. Le programme d'action décentralisée en faveur des enfants et des femmes (DACAW) se poursuivra dans 23 districts.

8. En 2007, 40 % des parents et prestataires auront reçu des cours d'orientation sur les soins à donner aux enfants en bas âge et 50 % des enfants âgés de 3 à 5 ans seront inscrits dans les centres communautaires de développement des enfants dans 15 districts d'Action décentralisée en faveur des enfants et des femmes. Le taux des enfants de moins de 3 ans présentant une insuffisance pondérale sera ramené de 17 % en 2005 à 15 %. En 2007, le programme veillera à ce que les femmes agents de santé communautaire bénévoles participent efficacement aux campagnes de réduction des carences en micronutriments dans quatre districts supplémentaires, couvrant ainsi 15 districts au total. L'UNICEF continuera à assurer le suivi et fournir l'appui logistique nécessaires à la plus large distribution de suppléments en vitamine A et aux opérations de déparasitage, qui peuvent sauver au moins 12 000 vies par an.

9. Le programme communautaire intégré de gestion des maladies infantiles veillera à la détection rapide et au traitement des cas de pneumonie dans cinq districts supplémentaires. De concert avec l'USAID et Plan International, l'UNICEF lancera des campagnes pour la distribution de suppléments en zinc et de sels de réhydratation orale hypo-osmolaires, en cas de diarrhée, par le biais des agents de santé communautaire. L'Initiative « Reaching every district » (« Atteindre chaque district ») sera élargie pour assurer la couverture vaccinale diphtérie/coqueluche/tétanos et contre la rougeole d'au moins 80 % des enfants dans 60 des 75 districts d'ici à la fin de 2007. L'examen à moyen terme ayant mis l'accent sur les carences en matière de soins néonataux, l'UNICEF, en coopération avec le Département pour le développement international du Royaume-Uni, s'emploie à améliorer la qualité et la couverture des soins avant et après l'accouchement, des services de personnels compétents, des soins obstétricaux d'urgence et des soins essentiels aux nouveau-nés dans huit districts. D'ici à la fin de 2007, le nombre d'établissements de soins du niveau tertiaire offrant toute la gamme des services de prévention de la transmission du sida de la mère à l'enfant passera de six à neuf. Les femmes et les enfants dépistés séropositifs dans les neuf centres recevront des soins antirétroviraux.

10. Les programmes d'environnement pour les femmes et les enfants contribueront à améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement dans une centaine d'écoles

primaires, au profit de 30 000 enfants et leurs familles. La création de partenariats entre les secteurs public et privé dans le cadre de l'Initiative « Hand Washing with Soap » (« Se laver les mains au savon ») permettra d'augmenter de 10 % le nombre des ménages (80 000 personnes) dont les membres se laveront les mains avec du savon après défécation dans quatre districts cibles. Plus de 8 000 ménages supplémentaires auront accès à de l'eau potable, notamment dans les districts ravagés par le conflit. L'UNICEF, en collaboration avec la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale et WaterAid, continuera à aider le Gouvernement népalais à mettre au point un système d'information de gestion au niveau des districts pour suivre les objectifs du Millénaire pour le développement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Le programme est le point de départ d'une réflexion sur la mise en place d'un plan interinstitutions de préparation et d'intervention en cas de catastrophe dans les domaines de l'eau et de l'assainissement pour la vallée de Katmandou.

11. Le programme d'enseignement continuera à apporter son soutien aux campagnes très populaires « Welcome to School » (« Bienvenue à l'école »), en mettant l'accent sur les aspects qualitatifs de l'enseignement. L'Initiative intitulée « Schools as Zones of Peace » (« Les écoles, havres de paix »), expérimentée avec succès dans un district, sera étendue à au moins 75% des écoles primaires dans deux districts supplémentaires. Le programme d'enseignement alternatif sera centré sur les enfants affectés par le conflit dans les régions rurales et des centres urbains. Le programme de préparation à la vie d'adulte, qui a également pour objet de prévenir le VIH/sida chez les jeunes, sera intégré au programme national de formation pédagogique.

12. Le programme pour la protection de l'enfant contribuera à renforcer le réseau des commissions parajuridiques dans 23 districts dans le cadre de sa mission de prévention, permettant ainsi d'assurer la protection de 280 000 enfants et femmes supplémentaires contre les violences et la maltraitance. Avant la fin de 2007, au moins trois municipalités urbaines importantes auront mis au point des programmes spécifiques pour l'amélioration de la protection sociale des enfants à risque de plus de 14 ans qui travaillent dans des centres urbains. De concert avec l'Organisation internationale du Travail et la Banque asiatique de développement, l'UNICEF œuvrera à la mise en place de mécanismes plus efficaces en faveur des enfants livrés à eux-mêmes et à l'amélioration de la justice pour mineurs. En collaboration étroite avec l'équipe de pays des Nations Unies, sera mis en place avant la fin de 2007 un dispositif national chargé de vérifier les six violations principales énoncées dans la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité relative aux enfants touchés par les conflits armés. De nouvelles mesures seront adoptées pour réduire et prévenir le nombre d'accidents provoqués par des engins explosifs improvisés, des mines et des munitions non explosées.

13. Le programme de communication, de plaidoyer et de participation de l'UNICEF continuera à faire passer ses messages par le biais d'émissions de radio pour jeunes, notamment en matière de prévention du VIH/sida.

14. Tout en poursuivant sa collaboration étroite avec les organismes des Nations Unies, les donateurs bilatéraux, les organisations non gouvernementales internationales et la société civile népalaise, l'UNICEF continuera à jouer un rôle prépondérant dans la coordination des efforts que déploient les Nations Unies dans la lutte contre le VIH/sida, dans le cadre du Plan national stratégique actualisé

contre le VIH/sida pour 2007-2011. En 2006, l'UNICEF et le PAM ont lancé un programme commun en faveur des populations les plus défavorisées de neuf districts éloignés. Cette collaboration sera renforcée en 2007. L'impact des nouvelles méthodes de travail plus étroites définies avec le Fonds de lutte contre la pauvreté commencera à se faire sentir en 2007. En 2006, l'UNICEF a entamé des pourparlers avec le Gouvernement népalais en vue de son adhésion à l'Accord de financement commun, s'associant ainsi à d'autres partenaires importants du programme Éducation pour tous dans la mise en commun d'une partie de leurs ressources en faveur de l'éducation.

15. Les activités de suivi et d'évaluation, notamment dans le domaine des missions communes sur le terrain et des actions concertées de consolidation des capacités nationales, seront renforcées, en collaboration avec les organismes des Nations Unies. Il n'y aura pas d'évaluation majeure en 2007, celle-ci ayant lieu en 2006 de manière à pouvoir contribuer à l'établissement du bilan commun de pays et du Plan-cadre pour 2008-2012. La structure de la gestion du programme UNICEF Népal sera réexaminée, prenant en compte la sécurité du personnel et le coût du programme.
